



ASSEMBLEE GENERALE 17 février 2022

PRESENTS PHYSIQUEMENT :

Anne Regnault
Stéphanie Cord'homme
Mélaine Bousquet-Galibert
Anna Tabakhova
Nanou Quelvennec
Lorene Renaud
Carole DUVAL
Fabienne MASSIEU
Hélène Desmoulins
Stéphanie Esneault
Ludivine Heyser
Emilie Martin
Isabelle Weislo
Barbara Dandeville
Anne Cécile Mabire

EXCUSES AVEC POUVOIR :

Valérie Bourriane
Nadeige Pelletier
Bogusia lewitowicz
Claire Marie Fournier
Patricia Colin de verdière
Véronique Chambeau
Thierry et Christine Bouillrd
Sylvie Lesmesle
Annick Pugeoise
Dimitri Charrault
Anne Kalonji
Catherine Roullier
Bataille Eléonore
Roger Young
Florence Seguin
Richard Zurek

EXCUSES :

Violaine Sausset
Sylvie Lemarchand
Virginie Chevalier
Hubert Thévenin
Amandin Carole
Nathalie Watine

Anne Regnault rappelle que nous pouvons tenir l'Assemblée Générale en toute légalité puisqu'il n'y a pas de quotas de présence minimum inscrit aux statuts.
L'AG débute par un tour de table pour que les nouveaux. Il semblait à Anne que retrouver le présentiel était important, mais les adhérents ne sont pas au rendez vous.

Anne Regnault demande s'il y a des remarques sur le Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2021.

Il n'y a pas de remarque et pas d'abstention, le Procès-verbal est validé.

1. Rapport Moral

Le rapport moral résume la reprise de la vie de l'association en 2021, qui s'est concentrée sur la reprise des expositions après une année d'arrêt et d'annulation de dernière minute.

2. Point sur les expositions 2021 et projet 2022

En 2021, la reprise a été compliquée car jusqu'en mai les ouvertures de lieux culturels étaient suspendus.

La première à voir le jour (validée 3 jours avant par la municipalité) a été **Villers sur mer en mai avec Anna Thabakova comme organisatrice et co organisatrice Anne Regnault**

Puis, Saint Vaast La Hougue les 14 et 15 août, organisé par Patricia Colin de la Verdière et co organisatrice Anne Regnault

Saint Pierre en Auge les 16 et 17 octobre a été managée par Lorène Renaud et son compagnon.

Saint Nicolas à Caen du 11 au 14 novembre a été repris en catastrophe par Anna Thabakova avec Isabelle Weislo en co organisatrice

Cherbourg les 4 et 5 décembre deuxième édition organisée par Nanou Quelvenec et Co organisatrice Anne Regnault.

Et pour la première fois en Seine maritime, Le Magic Miror au Havre le 18 décembre, Méline Bousquet l'organisatrice nous explique que c'est un lieu prestigieux, mais qui coute cher puisque le tarif après négociation a été de 800 euros la journée.

Les retours de la part des visiteurs ont été très positifs et l'idée serait de réserver ce lieu sur deux jours les 17 et 18 décembre 2022. On est en négociation pour faire baisser le prix. Ce lieu permet d'accueillir 25 exposants dans un cadre tout à fait insolite, l'idée est de bien dimensionner les stands pour qu'il y ait une harmonie d'ensemble et que ce soit esthétique.

Méline rappelle qu'elle a été bien soutenue dans l'organisation par NMA.

Seule l'exposition de Saint Sauveur en décembre n'a pu se tenir la ville de CAEN n'ayant pas ouvert de créneau assez tôt pour permettre son organisation.

Soit 6 salons en 2021 avec le contexte de reprise, et de frilosité des propriétaires des lieux, c'est une belle réussite dont les organisatrices sont vivement remerciées.

Le constat est que plus les salons sont organisés à l'avance avec fiche d'inscription, plus l'organisation s'en trouve facilitée.

Point sur les expositions à venir en 2022:

L'évolution de l'organisation au vu de l'expérience, s'oriente vers des **biennales** dont entre autre :

Villers sur mer / Houlgate

Saint Pierre sur dives / Falaise

Cherbourg /et une ville de la côte ouest de la Manche.

DONC les expositions 2022 déjà garanties sont :

JEMA à cherbourg début avril,des restrictions par la ville et le CMA s'imposent à **Patricia Colin de la Verdière pour son organisation.** Investissement très important autant en temps que financier, en vu de fidéliser la manifestation sur CHERBOURG avec une belle mise en scène qui vous sera rapporté.

Houlgate les 13/14/15 mai organisé par **Anna Thabakova** nouveau lieu obtenu par elle.

Saint Vaast La Hougue les 16 et 17 juillet **Patricia Colin de la Verdière.**

Les jardins de L'Evêché à Lisieux les 6 et 7 août **Anne Regnault.**

Saint Nicolas à Caen les 18/19/20 novembre **Anna Thabakova.**

Le Magic Miror au Havre les 17 et 18 décembre **Méline Bousquet.**

Mais toute autre proposition est toujours la bienvenue, car il est de la responsabilité des membres de l'association de trouver des nouveaux lieux et avec l'appui de notre structure de

réaliser la manifestation. L'association ne vit que par les initiatives des membres.

3. Le bilan financier

Mélaine, notre nouvelle trésorière, présente le budget.

La première chose à retenir est qu'il n'y a pas de déficit.

Toutes les expositions sont en excédent, globalement on dépense moins que ce que l'on encaisse.

Il est toujours important d'être équilibré sur le bilan.

Le montant des adhésions donne une marge supplémentaire, mais depuis deux ans, le montant de la cotisation étant passé de cinquante euros à cinq euros, la somme était devenue symbolique.

Anne rappelle qu'il est indispensable de conserver **une réserve financière pour le futur**, car comme lors de la refonte par un professionnel du site internet et sa maintenance, la somme à déboursier doit être disponible.

Le recours aux membres pour cette tâche n'est pas une solution viable, pour preuve la difficulté de remplacement aux postes clés (peu ou pas de candidat).

Il n'y a pas de **subvention** du Conseil Régional puisque leur choix est d'orienter le financement sur une grosse manifestation. Cette année le choix s'est porté sur Saint Pierre en Auge en juin prochain, il reste dommage que ce lieu historiquement réservé par NMA soit ainsi pris pour une manifestation de même thème.

A noter que l'un des membres céramiste s'est vu refusé sa demande pour une manifestation de potier dans l'Eure par le Conseil Régional cette année.

Mélaine rappelle qu'il est possible de solliciter des **subventions auprès des villes**, Anne répond que la mise à disposition gracieuse de salles, est pour certaines villes le mode de subvention.

Lorène évoque la possibilité **de solliciter le FDVA (Fond départemental à la vie associative)**, c'est un dossier à monter, il y a deux voies d'entrée, soit la vie associative, soit un projet, les subventions vont de cinq mille à dix mille euros et sont conditionnées par la présentation d'un projet de budget en conséquence de l'aide demandée.

Anne et Mélaine vont regarder le dossier, ça pourrait être une piste pour le salon au Magic Mirror au Havre au regard du prix de la location du lieu.

Le détail des comptes est en annexe sous forme du tableau de suivi comptable.

Conclusion, malgré les difficultés l'engagement et l'attention portée par les organisateurs a porté ses fruits.

L'approbation des comptes 2021 mis au vote :

Pas de vote contre, pas d'abstention, **le budget 2021 est donc validé.**

Quitus de gestion à la trésorière, le vote est identique et donc le **Quitus est donné à la trésorière**, Mélaine Bousquet, pour les comptes 2021.

Anne confirme que le montant de la cotisation est de 50€ (cinquante euros) pour 2022, comme cela avait été voté lors de l'AG en 2021.

Le montant de 50 euros pour 2022 est confirmé par l'ensemble des membres présents et représentés.

Mélaine Bousquet va collecter les cotisations, soit par chèque, soit par virement, un mail sera envoyé à tous les adhérents pour leur expliquer la marche à suivre.

4. Les membres du Conseil d'administration et les commissions

Par rapport au Conseil d'Administration actuel :
Evelyne étant sortie de l'association, elle est donc démissionnaire
Barbara propose de sortir également du CA.

Anne demande s'il y a des membres qui souhaitent intégrer le CA, Hélène Desmoulins se porte volontaire pour être membre du CA.

Le CA 2022 est ainsi constitué :

le Bureau :

Présidente : **Anne REGNAULT (2017)**
Trésorière : **Mélaine Bousquet (2021)**
Secrétaire : **Stephanie CORD HOMME (2019)**

Sont membres du CA :

Marion Jean (2019)	Hélène DESMOULINS (2022)
Bogusia LEWITOWICZ (2016)	Valérie BOURRIANE (2021)
Sylvain TRANQUART (2015)	Sylvie LESMELE (2019)
Guillaume LE MAIGAT(avant 2015)	Ryszard ZUREK (2017)
David GUZMAN (2016)	Annick POUGEOISE (2015)
Cyrille GOUTY (2017)	

Anne rappelle que Stéphanie, qui est actuellement secrétaire, souhaite laisser sa place.

Stéphanie liste les missions de la secrétaire :

- Gestion des mails, être le relai entre la présidente, la trésorière et les membres qui souhaitent faire circuler des informations.
- Mise à jour du listing adhérent, des contacts mail.
- Rédaction des comptes rendu de CA et d'AG.

Personne ne se porte volontaire pour reprendre le poste de secrétaire.

Il est décidé de prévoir une réunion du Conseil d'Administration afin de procéder au remplacement du poste de secrétaire, et une Assemblée extraordinaire en juin et de prévoir une personne en doublon avec Nanou pour la gestion du site internet. **Ces réunions et assemblée se feront en visio.**

Concernant **la commission adhésion**,

Bogusia a souhaité démissionner, Anne Regnault intègre la commission (point en accord avec la commission lors de sa dernière réunion du 7/02/2022) et prend le relai pour le poste de responsable, en attendant la nomination par la nouvelle commission d'un membre si possible adhérent à la CMA.

Fabienne veut bien intégrer la commission et Hélène aussi.

Les membres pour 2022 seront donc Lorène Renaud, Anna Tabakhova, Valérie Bourriane, Patricia Colin de la Verdière, Fabienne Massieu, Hélène Desmoulin et Anne Regnault (responsable).

Mélaine demande quels sont **les critères de sélection pour intégrer NMA.**

Anne liste les points principaux :

- La qualité du travail
- L'originalité
- La motivation associative

Pour d'autres associations arts ou artisans, les critères peuvent être différents.

NMA est une association de métier d'art donc il est important de présenter le travail de métier d'art à différencier de l'artisanat général.

Concernant les expositions, les exposants principaux sont métiers d'art, l'organisateur peut accepter des métiers autres (mais en restant dans la qualité et un lien direct avec l'artisanat) mais aussi des peintres et des invitées, comme par exemple des artistes du spectacle, des musiciens...pour l'animation ponctuelle.

La commission Adhésion a émis le souhait d'apporter des modifications au dossier de candidature pour les nouveaux adhérents, du type, quels sont vos diplômes, quelle matière vous utilisez...

Anne va solliciter le concepteur du site pour avoir un devis et intervenir, le devis devrait se situer entre 600 et 800 euros.

Cette intervention ponctuelle sur le site internet à hauteur de 900 euros maximum et la responsabilité d'engager la dépense par la présidente, est mis au vote
vote contre 0 / abstention 0, l'intervention sur le site est validée à l'unanimité.

5. Questions diverses

Nanou évoque le projet d'inscription sur le **site Normandie Attractivité**, Anne pense que c'est une piste à étudier. Indépendamment, chaque adhérent peut solliciter son inscription à titre personnel sur ce site.

Hélène aimerait voir comment on peut s'organiser pour des **hébergements à plusieurs** quand les expositions sont loin. Il est proposé de créer un groupe de discussion type Messenger ou WhatsApp pour les échanges des membres de l'exposition concernée. Penser à indiquer dès votre inscription le souhait de trouver un hébergement commun.

Sur certaines expositions la fiche d'inscription comprend cette option, d'accueillir ou d'être accueilli.

Saint Sauveur, compliqué pour l'instant, il n'y a pas de réservation pour décembre 2022.

Anna sollicite un ou **une co organisatrice pour l'exposition de Saint Nicolas**, pour s'occuper de **l'animation**. L'idée est de prévoir un moment ou une action festive qui sera annoncée à l'avance. C'est toujours un plus sur une exposition.

Il est bon aussi d'avoir un **responsable pour les photos sur chaque manifestation et de penser à la photo de groupe pour la communication future.**

Anne pense aussi qu'il est important de marquer, de signaler l'entrée d'une exposition pour donner envie aux visiteurs de rentrer.

Le rétro planning sera modifié en ce sens 1 co organisatrice gérant l'animation et 1 responsable photo.

Isabelle Weislo évoque la tenue **d'un salon spécial bijoux** qui avait eu lieu à Saint Sauveur à Caen, est-ce que vous pensez le refaire ?

Anne pense qu'il faudrait en effet organiser une exposition dédiée aux bijoux, il faut trouver, comme toujours un volontaire pour organiser.

Saint Sauveur est un lieu adéquat pour ce type d'exposition.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale prend fin à 18 h15.